



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LYAUTHEY

25, rue de l'Ecole
68 400 **RIEDISHEIM**
: 03.89.44.04.10
Courriel : ce.0681806u@ac-strasbourg.fr

**Compte rendu du conseil d'école
du lundi 10 novembre 2025 à 18h
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LYAUTHEY-RIEDISHEIM**

Membres présents :

Membres ayant le droit de vote :

Monsieur Yann-Noël STUDER, directeur de l'école Lyautey

L'ensemble des enseignants affectés à l'école

Mesdames Christine DEL-DO, Véronique D'ERRICO, Séverine LUYDLIN, Christelle PERRIOT, ERHART Nadia, Johanna WEILER, Morgane PIOGER, Emmanuelle GENY, Julie KERN, Hélène LOTH, Aline COURTOIS, Amélie MASCLEF, Hélène CHEZEAU
Messieurs Marc WELLER,

Excusés : Sarah BAILLY, Jason ROEUM, Stéphanie JACHIMIAK, Marie SCHNEIDER, Marie HAEMMERLIN, Véronique LIEBENGUTH-PFISTER

Représentants de parents d'élèves titulaires :

Pour l'APEPA : Anja BENOIT, Camille DELON, Mélanie TUNIS

Pour l'APERE : Marylin VETTER, Carole DUPONT STONESTREET, Sultan TEKIN, Delphine GATTER, Nadège VION-DELPHIN, Fenk MOHAMMED OMER, Dalila YOUSFI, Celicia PIVIDORI

Excusés : F. Martel, E. Hassanin, I. Galantini, E. Obermayer, S. Traore, Y. Carle, M. Schmitt, M. Loeb, S. Canac.

Représentant le périscolaire :

Madame Béatrice VANDAELE, directrice du périscolaire

Représentant la Mairie :

Monsieur GREILSAMMER Gérard, adjoint chargé des affaires scolaires,

- Monsieur AMM, adjoint chargé de l'urbanisme, des travaux et aménagement durable

Inspection :

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de Riedisheim

Ordre du jour :

- 1) Installation du Conseil d'Ecole et désignation des secrétaires de séance
- 2) Approbation du compte rendu du 23 juin 2025
- 3) Fonctionnement de l'école :
Approbation du règlement de l'école - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves - Effectifs de l'école à la rentrée 2025/2026 - RASED - Sécurité aux abords de l'école et à l'école - AOS : compte-rendu de l'Assemblée générale
- 4) Projet d'école 2018/2022 et projets de classes : bilans
- 5) Evaluations des CP, CE1, CE2, CM1 et CM2
- 6) Points Mairie (placé en point 3 sur demande de la mairie)
- 7) Périscolaire
- 8) Points des parents

1) Présentation du Conseil d'école

Je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue et vous remercie d'être présent ce soir. Je vous propose de faire un tour de table afin de faire connaissance.

Rappel du rôle du conseil d'école :

Pour les parents nouvellement élus, je rappelle que le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes quant au fonctionnement de l'établissement. Il se réunit, par exemple, pour voter le règlement intérieur et adopter le projet d'école. Le conseil d'école est composé notamment des enseignants, des représentants des parents d'élèves, des représentants des affaires scolaires. L'IEN et le maire sont également invités à y assister.

Désignation des secrétaires de séance

Mme Benoit sera secrétaire pour les représentants de parents d'élève.

Mme ERHART sera secrétaire pour les enseignants.

2) Approbation du compte rendu du 23 juin 2025

Vous avez été destinataire du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole. Êtes-vous en accord avec ce qui a été rédigé ? Faut-il y apporter des modifications ? Nous passons au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3) Mairie : Parole à M. GREILSAMMER et M. AMM

Je donne la parole aux représentants de la mairie. Je les remercie pour leur investissement auprès des élèves de la commune.

- le bruit dans les classes " certaines classes font caisse de résonance" : dans le cadre des réunions proposées par les enseignants au moment de la rentrée, certains parents ont constaté une très mauvaise sonorisation des classes ; lorsqu'à peine une ou deux personnes se mettaient à parler, il était

difficile alors de s'entendre et le bruit devenait plus que gênant. Des enfants doivent porter des casques anti bruit pour de ne pas être gênés. Y-a-t-il des solutions à court terme ? = Après consultation d'un professionnel travaillant dans le domaine de la musique (propriétaire d'un studio d'enregistrement et régisseur dans un conservatoire), voici des pistes peu onéreuses et efficaces :

- *installer des rideaux type salle de concert* (cf THOMAN: <https://www.thomann.fr/>) sur au moins deux murs de chaque classe (installation à 5 cm du mur)

- *et/ou suspendre des plaques* (avec des mini-chaines) au plafond de manière discontinue et à différentes hauteurs (ce qui piège les sons).

La mairie indique que l'idéal est l'installation d'un dispositif anti-bruit, qui a un coût. A moyen terme, cela doit se budgéter et se prioriser. Une enseignante demande le retrait des estrades. Avec l'arrivée des dalles les estrades pourraient être retirées. Cela doit se prévoir d'un point de vue budgétaire et d'un point de vue technique.

Un parent d'élève évoque des aménagements rapides et peu onéreux qui pourraient être mis en place (suspension de planches qui piègent le bruit).

Des nouvelles dalles numériques seront installées.

- **usage des écrans à l'école** : La technologie numérique apporte des avantages indéniables à l'instruction de nos enfants. Mais qu'en est-il de leur santé visuelle ? Quelles mesures sont mises en place afin de la préserver ; ajustement automatique de la luminosité et du niveau de lumière bleue des écrans, pauses oculaires. Des recommandations ont-elles été faites par un ophtalmologue ? Quels contrôles sont-ils faits sur les paramétrages des écrans ?

5 classes ont les dalles numériques à Lyautey 2, il y a des vidéo projecteurs à Lyautey 1.

Les dispositifs sont à usage pédagogique, cela a donc été

réfléchi.

Y a-t-il une réflexion par rapport à la santé des yeux des enfants, demande un parent d'élève.

Les dalles n'ont rien à voir techniquement avec un autre écran, répond la mairie. Les produits en termes d'émission sont pensés pour être réduits. Cela est agréé par l'éducation nationale. La luminosité des écrans peut être réglée.

Les enfants auront un créneau également en salle informatique à Lyautey 1.

- Travaux et Sécurité rue des Alliés:

Le réaménagement de la rue a été reçue de manière mixte par les parents.

L'intensité du trafic routier a certes été considérablement réduit aux heures d'arrivée et de sortie de l'école grâce à la présence des bornes rétractables. Toutefois le nouvel aménagement a provoqué l'apparition de nouvelles zones de danger, qui portent atteinte à la sécurité de tous - enfants, adultes, deux roues. Il est nécessaire de tenter de les résoudre au plus vite afin d'assurer que ce réaménagement aux abords de l'école Lyautey soit la réussite de sécurité et de convivialité qu'il s'était promis d'être.

Les retours des parents qui ont été recueillis sur le sujet concernent :

1) la sortie de Lyautey I : les enfants quittent l'école pour la plupart en courant le long du plan incliné, certains à deux roues, c'est encombré et dangereux ; les enfants débordent souvent sur la partie en terre. Ils arrivent en courant sur la rue des Alliés sans ralentir, traversent en diagonale ou piétinent la bande de terre qui se trouve sur le trottoir en face. Le design de cette sortie est à améliorer pour la sécuriser. Une suggestion serait d'aménager un passage protégé dans l'axe de ce pan incliné.

2) danger dû aux quelques voitures qui quittent le petit parking devant Lyautey I (des parents stationnent en avance pour

récupérer leurs enfants) au même moment où le trottoir et la rue sont remplis d'enfants et d'adultes qui quittent l'école, et du groupe d'enfants de Lyautey II qui rejoignent le périscolaire à Lyautey I. Une suggestion serait d'interdire l'accès de ce parking en amont des sorties du matin et de l'après-midi. D'autres remarques concernant la sécurité dans la rue des Alliés ont déjà été communiquées à la mairie depuis la rentrée par les parents animant le groupe Sécurité et Convivialité aux Abords de l'école Lyautey - notamment la pertinence de réintroduire un passage piéton entre Lyautey II et l'école de musique, et qui devrait être fait. Une réunion fixée au 14 novembre prochain entre représentants de la mairie, de l'école, de parents et du périscolaire devrait permettre de faire un état des lieux des dangers existants et d'envisager des solutions.

La maman m'a signalé qu'elle s'est bloquée avec une autre maman en bas de l'escalier en cherchant sa fille au périscolaire et ce serait déjà passé plusieurs fois.

Elle pose la question sur la sécurité, la réelle mise en place et la faisabilité.

Est-il prévu d'installer un autre tableau d'affichage devant la nouvelle entrée de l'école ?

La mairie est dubitative par rapport aux nombreux retours des parents.

Il y avait un problème de sécurité.

Un investissement de 500 000 € a été alloué pour régler les problèmes de sécurité liés au chantier.

La mairie explique que le temps que le problème de la borne soit réglé, des agents municipaux sont venus gérer la situation devant l'école.

La borne, les trottoirs et les arrêts de bus ont été créés.

La mairie reconnaît qu'un aménagement n'est jamais parfait.

La situation de l'hypercentrabilité de l'endroit et le terrain

en pente alliés à la volonté d'entrée unique rue des alliés ont donné le résultat obtenu à ce jour.

Les barrières et le passage piétons sont là, les pas arrivent, la végétation est prévue et sera là (dépendante du temps).

Concernant la pente d'accès, il n'y a pas de solution financièrement envisageable.

L'aménagement d'un parking est nécessaire dans l'hypercentre (ehpad, école de musique, restaurant...). Un équilibre est à trouver entre l'ensemble des usagers. Le parking doit donc exister et perdurer.

Il n'y aura plus de travaux ni d'aménagements supplémentaires. Depuis que tout fonctionne il y a une amélioration exponentielle. Des éléments restent à améliorer : eau stagnante (sera réglé), portail. L'équipement est scolaire, il ne sera jamais autonome et nécessitera toujours la présence humaine en réponse.

Les travaux étaient longs, la mairie remercie tous de leur patience, mais cela va dorénavant fonctionner sans changement supplémentaire. Il faut expliquer aux enfants comment se partager l'espace vélo / trottinette.

Le périscolaire demande à matérialiser ces espaces.

La mairie accepte de réfléchir à un marquage pour cela.

Le périscolaire informe que des parents grimpent au-dessus de la balustrade quand la sonnette ne fonctionne pas...Il faudrait réfléchir à la sécurisation de cet espace.

Le périscolaire indique également que quand l'interphone est trop utilisé il ne fonctionne plus. Le manque de luminosité le soir ne permet pas de voir les parents le soir.

La mairie répond favorablement à ces demandes.

M. Weller évoque le fait que les barrières rouges ne soient plus amovibles, et demande s'il est possible que cela soit à nouveau modifié. La mairie pense que cela a été changé pour une question de sécurité et se renseignera.

Au sujet des panneaux d'affichage, leur déplacement devrait être possible.

Les équipes du périscolaire sont remerciées par la mairie ainsi que Mme Husser qui étaient présentes pour que tout puisse être

mis en place au mieux. Le budget de l'année prochaine est en cours d'élaboration. Une représentante de parents d'élèves rappelle que les parents sont conscients de ce que la mairie a mis en place, mais qu'ils observent des situations dangereuses qui n'avaient pas été anticipées. La sortie des écoles, malgré les bornes, reste néanmoins très dangereuse et inquiète les parents. Il faut une discussion entre tous les interlocuteurs. Le problème de sécurité aux abords de l'école a été évoqué il y a 4 ans, elle apprécie que le dialogue reste ouvert pour pouvoir évoquer les améliorations à mettre en place. La mairie prend acte. Elle rappelle qu'une végétation dense sera présente. Il comprend que la pente soit dévalée par les enfants, mais qu'elle est liée à la topographie du lieu.

Les parents évoquent la possibilité de la mise en place d'une corde en plastique lors des horaires de sortie qui serait la bienvenue car les voitures garées au parking sortent de façon dangereuse.

La mairie rappelle la situation d'hypercentre et la nécessité d'un parking, et indique que la présence du bus a été réfléchie pour empêcher la présence des voitures.

Malheureusement, les voitures passent sur le trottoir et dépassent le bus ce qui est très dangereux.

La mairie indique qu'en sécurisant il peut y avoir d'autres dangers, et que cela ne doit pas exister si chacun respecte les règles. Un panneau d'interdiction de stationner sur les horaires de sortie serait compliqué à mettre en place.

La mairie rappelle que la situation hypercentre oblige à conserver le parking.

Une enseignante relève que le premier septembre, la route était ouverte et félicite la mairie pour cela.

La mairie va s'employer à réfléchir aux améliorations.

Le directeur rappelle le problème des vélos qui viennent à contre-sens.

Cela pourra être évoqué lors du conseil vélo.

4) Fonctionnement de l'école

Vous avez été destinataire du règlement intérieur de l'école. Il n'y a pas eu de modification lors de cette rentrée scolaire si ce n'est les horaires.

Pouvons-nous l'adopter ? Vote à l'unanimité.

Concernant les absences :

Nous rappelons l'importance de l'assiduité scolaire. Les absences des élèves doivent impérativement être signalées soit par téléphone, par mail ou via la plateforme Klassly. L'échange par mail est privilégié pour garantir une trace écrite et un transfert rapide de l'information. Il est demandé aux parents de préciser le nom et la classe de l'enfant lors de ces communications. Des affiches explicatives sont disposées sur les panneaux extérieurs de l'école.

En ce qui concerne les absences, il est à noter qu'au-delà de quatre demi-journées non-excusées, un signalement sera effectué auprès de l'autorité hiérarchique compétente. De plus, l'école ne peut accorder d'autorisations d'absence pour des vacances, celles-ci étant interdites durant le temps scolaire. Les demandes à ce sujet seront également transmises à l'autorité hiérarchique.

Pour les demandes de rendez-vous avec les enseignants ou avec la direction, il est conseillé d'inscrire une note dans le cahier de liaison ou sur klassly, en indiquant les disponibilités. Il est difficile d'accueillir les parents à la fin des cours en raison d'autres obligations professionnelles.

Il est également essentiel de respecter les horaires de l'école lors des accueils, notamment dans le contexte actuel où les portes doivent être verrouillées. Un nombre significatif d'enfants arrive régulièrement en retard, ce qui doit rester exceptionnel. Cette situation est d'autant plus problématique que certains enseignants doivent interrompre leur cours pour

ouvrir les portes.

Résultats des élections des représentants de parents

*Chiffres : 460 inscrits/ 289 votants/ 29 bulletins blancs ou nuls/ 260 suffrages exprimés
= 62,83 % de participation
= 9 sièges remportés par l'APERÉ (177 votes) et 4. par l'APEPA (83 votes)*

9 sièges pour l'APERÉ et 4 sièges pour l'APEPA

Des chiffres assez stationnaires voire en hausse par rapport à l'an passé :

*480 inscrits/ 257 votants/ 30 bulletins blancs ou nuls/ 260 suffrages exprimés
= 58,64 % de participation*

Je remercie les parents d'élèves qui ont élaboré les listes.
Nous avions plus de candidats que de sièges à pourvoir.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des parents. Cela montre qu'ils sont prêts à s'impliquer dans la vie de l'école.
Ainsi, les 13 postes vacants sont pourvus.

Ont donc été élus :

Titulaires		
APERÉ	VETTER	Marylin
APERÉ	PIVIDORI JUNG	Celicia
APERÉ	TEKIN	Sultan
APERÉ	VION- DELPHIN	Nadège
APERÉ	DUPONT STONESTREET	Carole
APERÉ	OBERMAYER	Enélida
APERÉ	GALANTINI	Ingrid

APEPA	BENOIT	Anja
APEPA	DELON	Camille
APEPA	TUNIS	Mélanie
APEPA	TRAORE	Sira

APERE	YOUSFI	Dalila
APERE	MARTEL	Fanny

Suppléants		
APERE	CANAC	Sophie
APERE	GATTER	Delphin e
APERE	HASSANIN	Engy
APERE	MOHHAMED OMER	Fenk
APERE	LOEB	Marie
APERE	SCHMITT	Marie
APERE	CARLE	Yannick

APEPA		

Je vous propose que le vote par correspondance soit reconduit l'année prochaine. Le conseil d'école est-il d'accord avec cette manière de procéder ? (voté à l'unanimité par le conseil d'école).

Effectifs de l'école à la rentrée 2025 -2026 :

Nous avons actuellement 13 classes : 8 classes monolingues et 5 classes bilingues ce qui représente en tout 280 élèves. Il y a 177 élèves en monolingue et 103 élèves en bilingue.

Un effectif de 152 élèves pour Lyautey 1 et de 128 élèves pour Lyautey 2.

Les classes se répartissent de la manière suivante :

	Nombre d'élèves	Enseignant(e)s
Monolingues		
Classe de CP avec une inclusion d'un élève de niveau CM2	23+1	Mme MASCLEF Amélie
Classe de CP/CE1	20+1	Mme HAEMMERLIN Marie et Mme SCHNEIDER Marie
Classe de CE1	17	M. WELLER Marc
Classe de CE2	23	Mme DEL-DO Christine
Classe de CE2/CM1/CM2	20	Mme PERRIOT Christelle et Mme PIOGER Morgane
Classe de CM1	22	Mme CHEZEAU Hélène et Mme KERN Julie
Classe de CM1/CM2	23	Mme COURTOIS Aline et Mme JACHIMIAK Stéphanie
Classe de CM2	25	Mme LUYDLIN Séverine / Mme COURTOIS Aline
Bilingues		
Classe de CP	21	Mme D'ERRICO Véronique et Mme ERHART Nadia
Classe de CE1	21	Mme D'ERRICO Véronique et Mme LIEBENGUTH Véronique
Classe de CE1/CE2	21	Mme ERHART Nadia et Mme WEILER Johanna
Classe de CE2/CM1	22	Mme LOTH Hélène (Mme BAILLY Sarah) et Mme GENY Emmanuelle
Classe de CM2	18	Mme LOTH Hélène (Mme BAILLY Sarah) et Mme GENY Emmanuelle

On constate que les effectifs sont assez homogènes. Cela permet

aux élèves et aux enseignants de travailler dans d'assez bonnes conditions.

Au niveau de l'école nous avons différents partenaires et intervenants :

- le RASED de Riedisheim :

Celui-ci est composé d'une psychologue scolaire, dont le bureau se trouve à l'école Bartholdi. Ses coordonnées sont affichées au niveau des panneaux d'affichage. Il s'agit de madame ALBAREBA Marie.

- Les pairs aidants

Un dispositif a été mis en place dans la circonscription, impliquant six enseignantes qui sont déchargées de leur classe un à deux jours par semaine. En cas de situation difficile dans une classe ou une école, l'enseignant ou le directeur peut solliciter l'aide des pairs aidants en remplissant une fiche de saisine. Le pair aidant programme sa visite, observe la situation et engage une réflexion avec l'enseignant ou le directeur. À l'issue de cette analyse, il propose des aides adaptées, telles que la co-intervention ou le co-enseignement.

Les pairs aidants, notamment Mme CHEZEAU, Mme PERRIOT et Mme LUYDLIN, ont été sollicités en début d'année pour accompagner les enseignants lors des évaluations orales des élèves de CP, CE1 et CM1, ainsi que lors des réunions concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP).

Sécurité:

Je vous propose de faire un retour sur :

Sécurité

Nous sommes encore toujours en Vigipirate Urgence Attentat.

Cela se traduit donc toujours par :

- ✓ Un accueil à l'entrée des écoles assuré par un adulte
- ✓ Un contrôle visuel des sacs. (**Ceci n'est pas fait.**)
- ✓ La vérification systématique de l'identité des

personnes étrangères à l'établissement. En cas de doute nous pouvons refuser l'accès à l'établissement. C'est pourquoi nous avons aussi demandé que vous nous préveniez en avance, quand cela est possible, si un enfant doit être cherché durant les horaires de classe.

➤ Prévention routière

Les CE1 et CE2 ont bénéficié d'une intervention d'une heure en classe, lors de la période 1.

- Le 14 octobre :

- ✓ Le CE1 bil de Mme LIEBENGUTH PFISTER et Mme D'ERRICO
- ✓ Le CE1 de M. WELLER
- ✓ Le CE2 de Mme DEL DO et M. ROEUM

- Le 16 octobre :

- ✓ Le CE1/CE2 bil de Mme EHRART et de Mme WEILER
- ✓ Les CE1 de Mme HAEMMERLIN et de Mme Schneider et les CE2 de Mme PERRIOT et de Mme Pioger
- ✓ Les CE2 de Mme GENY et de Mme LOTH

Les élèves de CM1 et CM2 bénéficieront d'une intervention théorique et pratique, suivie d'un test écrit et d'un examen sur la piste, comprenant un parcours d'aisance pour les CM2 avec divers obstacles. Les ajustements du programme visent à préparer les élèves au challenge départemental inter-piste prévu en juin. Par ailleurs, le challenge de la meilleure classe et de la meilleure école sera maintenu, avec une remise de prix qui se déroulera à l'Aronde.

➤ Nous avons procédé à des exercices d'évacuation (bilan) : un exercice a été réalisé le 25 septembre à Lyautey II et

à Lyautey I.

Les exercices d'évacuation se sont bien déroulés, chaque enseignant ayant pris connaissance des procédures à suivre, telles que fermer les fenêtres, prendre le registre d'appel, désigner un guide et un serre-file, fermer les portes et se rendre au lieu de rassemblement. L'évacuation a été effectuée rapidement et calmement, en moyenne en 3 à 4 minutes.

Un exercice de mise en sécurité a été réalisé le 6 novembre 2025. Il s'agissait d'une alerte intrusion avec confinement.

Lorsqu'une alarme d'intrusion retentit (sticker), les enseignants doivent :

- Signaler aux élèves de se taire et veiller à ce qu'ils ne fassent aucun bruit.
- Fermer les portes à clé et placer une table devant, sans faire de bruit.
- Demander aux élèves de se lever silencieusement, sans déplacer les chaises.
- Faire asseoir les élèves sur le sol dans une position confortable et silencieuse.
- Prendre leur téléphone, le mettre en mode silencieux et composer le 17, en fournissant leur identité, l'adresse, le numéro de la salle, le nombre d'élèves et ce qu'ils ont entendu.
- Rassurer les élèves en leur expliquant qu'il est normal de pleurer, mais qu'ils doivent rester silencieux.
- Surveiller leur téléphone pour d'éventuels contacts anonymes de la police.
- Ne pas répondre à des appels privés pour rester joignable.
- Attendre l'autorisation de la police pour mettre fin au confinement, et rappeler le 17 en cas de doute.

Bilan :

Points positifs :

- Confinement rapide

- Portes fermées
- Rideaux tirés
- Lumières éteintes
- Classes silencieuses.

Points négatifs :

- La porte de madame Del DO ne se ferme pas (EATAL) .
- S'il devait y avoir une classe au sous-sol à Lyautey 1, dans l'ancienne salle de religion, celle-ci ne pourrait pas être fermée car il manque une serrure.
- SnapSiren: Alarme Personnelle Anti-Agression 135dB, même s'il est plus audible que le sifflet poire montre ses limites selon l'endroit où l'on se trouve.

Comme cela a déjà été évoqué lors des autres conseils d'école, il reste toujours la question du moyen de communication entre les bâtiments. Il est important qu'une solution soit étudiée.

Ajustements avec le périscolaire. Il va y avoir un bouton permettant de fermer la totalité des stores. Vérifier que toutes les portes soient bien fermées au niveau des toilettes également. Possibilité de phrases d'alarme sur les écrans entre direction et périscolaire ? La mairie prend note.

En ce qui concerne le « protocole sanitaire » :

Merci de ne pas envoyer les enfants à l'école lorsqu'ils sont malades ou déjà mal en point avant que la classe ne commence.

Pour finir ce point fonctionnement nous allons encore parler de l'AOS de l'école :

AOS compte rendu de l'Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'AOS Lyautey a eu lieu ce lundi 10 novembre 2025. Le bilan pour l'année scolaire 2024-2025 est à légèrement déficitaire de 409, 52 euros. Il est noté que nous avons déjà payé 30% de la classe de découverte.

La révision des comptes a été réalisée le 10 octobre 2025 par Mme Liebenguth (représentante enseignante) et Mme Wetter (représentante des parents d'élève), en présence de Mme Luydlin (trésorière) et de M. STUDER. Un grand merci à toutes ces personnes.

La commission a vérifié par sondage l'exactitude des écritures portées dans le livre de compte.

En ce début d'année scolaire l'association a encaissé les sommes versées par les parents pour les fournitures scolaires et les dons.

Pour rappel l'AOS intervient dans les activités des élèves en classe et des activités extérieures comme école et cinéma...

Elle fonctionne en grande partie à partir des dons volontaires des parents à la rentrée scolaire. Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des parents qui ont participé très favorablement cette année. L'AOS nous permet aussi de financer les achats scolaires des élèves. Grâce à un achat groupé nous avons des tarifs préférentiels. Les parents remboursent les achats à l'école.

Dans un second temps nous allons passer à la partie pédagogique.

5) Projet d'école 2018/2022

Le projet d'école est reconduit malgré son terme, et un nouveau projet sera élaboré lors de l'évaluation d'école programmée pour l'année prochaine. Ce projet vise à améliorer les conditions de réussite collective, l'exercice des différents métiers et le bien-être au sein de l'établissement. Bien que le projet actuel ne soit pas renouvelé, il prend en compte les axes définis par la circulaire de rentrée (BO du 3 juillet 2025) :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo27/MENE2518841C>.

Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

En s'appuyant sur

- de nouveaux programmes de français et de mathématiques au cycle 1, au cycle 2 et au cycle 3
- la reconquête de l'écrit
- la réforme de la formation initiale des professeurs
- la formation continue rénovée : nouveau schéma directeur 2025-2029 ; plans nationaux maternelle, mathématiques et français poursuivis selon des modalités adaptées aux besoins de chaque territoire

❖ Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

En s'appuyant sur

- la promotion du principe de laïcité et des valeurs de la République

En luttant contre

- le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies
- les inégalités territoriales : renforcement des « observatoires des dynamiques rurales » ; internats d'excellence
- les inégalités sociales : éducation prioritaire ; cités éducatives, ouverture de TPS
- les inégalités de genre : les filles dans les parcours scientifiques ; label égalité filles-garçons

En promouvant

- une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers : déploiement des pôles d'appui à la scolarité

En mettant en place

- le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle et élémentaire
- le renforcement des parcours éducatifs.

❖ Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

En veillant à

- la santé et au bien-être des élèves : compétences psychosociales
- la pratique sportive et physique de tous les élèves : 30'APQ ; label et programme Génération 2030
- un usage raisonnable du numérique à l'école :
- la sécurité et la protection de tous : lutte contre le harcèlement.

Rappel des objectifs :

AXE 1	DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN
------------------	--

→ Renforcer la cohérence de l'enseignement (continuité et cohérence des apprentissages)

AXE 2	UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE
------------------	--

→ Créer et entretenir un climat scolaire favorable (cohérence éducative, projets collectifs, responsabilité des élèves)

AXE 3	UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS
------------------	---

Prendre en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves (différencier pédagogiquement).

AXE 1 : DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN

Synthèse des Actions

Action 1 : Assurer la continuité des apprentissages

Nous continuons à réfléchir aux progressions pédagogiques :

- En cycle 3, adoption d'un fichier commun en réponse au nouveau programme en sciences.
- Aux cycles 2 et 3, travail en plan mathématiques sur l'ensemble de l'école sur une problématique ciblée.
- Par ailleurs, nous réfléchissons aux outils à transmettre lors des passages de cycles ou entre degrés, notamment l'utilisation de Math Access et du matériel de manipulation.

Action 2 : Challenge mathématique

Au cycle 2, une pratique quotidienne intitulée « chaque jour compte » est mise en œuvre. À l'échelle de l'école, nous privilégions une présentation harmonisée et ritualisée de la résolution de problèmes.

Mise en place d'un rituel de calcul mental pour l'ensemble de l'école.

Action 3 : Travail sur les inférences (et le vocabulaire)

La compréhension des éléments implicites dans un texte et le travail sur le vocabulaire est poursuivi. Nous continuons également à réfléchir à la compréhension de l'oral.

Travail autour du vocabulaire mis en place pour l'ensemble de l'école.

Action 4 : Enseignement explicite et efficace en mathématiques

Nous nous engageons à promouvoir un enseignement explicite et efficace en mathématiques, en mettant l'accent sur la manipulation, la verbalisation et l'abstraction.

AXE 2 : UNE ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

Action 1 : Mise en place du parcours citoyen :

Le travail autour : - des messages clairs

- des délégués de classe
- des médiateurs de cour

se poursuit. Nous allons procéder à l'élection des délégués durant cette période, en respectant la parité.

Banc de l'amitié : il a été réalisé en fin d'année scolaire précédente.

Poursuite du projet PharE. Pour rappel le programme PharE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges, afin de prévenir les phénomènes de harcèlement, d'intervenir efficacement sur les situations de harcèlement, de former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves...). Mme CHEZEAU, Mme PERRIOT, Mme BAILLY, Mme DEL-DO et Mme ERHART sont les personnes référentes au sein de l'école.

Les élèves de l'école ont été sensibilisés au harcèlement lors de la journée nationale du NAH, le jeudi 6 novembre. Les classes ont participé à plusieurs actions comme :

- Réalisation d'une photo sur le harcèlement,
- Des classes habillées en blanc
- Réalisation d'une banderole de messages qui viendront habiller les troncs des arbres,
- Analyse de situations, voir comment on peut vite devenir harceleur
- Visionnage de diaporamas sur des situations de harcèlement et ce qui se passe ensuite.
- Analyse d'affiches et recherche de solutions.

Action 2 : aménagements des espaces : BCD

La réflexion sur l'aménagement des BCD de Lyautey 1 et 2 se poursuit. Nous allons faire l'acquisition d'une étagère pour pouvoir ranger les livres. Merci aux parents qui nous ont fait des dons. Un emploi civique devrait arriver et pourra aider à enregistrer et à couvrir les livres.

❖ Il reste à saisir les différents dons dans la base de données. Comme chaque année nous faisons appel aux parents volontaires qui souhaiteraient nous aider à les couvrir. D'avance merci à ceux qui se proposeront.

Action 3 : les ateliers de lectures et de mathématiques seront poursuivis dans la mesure où nous ayons assez de parents pour aider à l'encadrement.

Action 4 : dans le cadre de la mobilisation de l'école en faveur du livre et de la lecture nous poursuivons la mise en œuvre d'un temps banalisé de 10 minutes de lecture au moins deux fois par semaine. Par ailleurs 4 classes (CM1, CM1/CM2, CM2 et le CE2/CM1/CM2) vont participer cette année « aux petits champions de la lecture »

AXE :3 UNE ÉCOLE INCLUSIVE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

Action 1 : APC : Des décloisonnements peuvent être effectués.

Il y a APC les mardis et jeudis, de 11h 30 à 12h00.

Action 2 : réflexion sur la différenciation. Chaque enseignant essaie d'aider au mieux les élèves en difficulté en adaptant, quand cela est possible, les fiches de travail, la masse de travail à effectuer.

Action 3 : sensibilisation au handicap : s'associer à des manifestations pour sensibiliser les élèves à la maladie, au handicap, à la différence. Cette année le thème sera l'enfant différent.

Le mardi 23 septembre nous nous sommes rencontrés avec mme BOUEDO, et des membres du pôle handicap.

Nous avons envisagé de poursuivre le travail entamé l'an passé et de poursuivre sur cette lancée :

Les CP-CE1 bénéficieront d'une intervention à l'école autour des handicaps invisibles (ateliers, le 5 mai).

L'équipe d'enseignants fait appel aux parents pour aider.

Les CE2 iront à l'ARONDE pour bénéficier d'ateliers autour des

différents handicaps invisibles. La date précise sera précisée ultérieurement.

Les CM bénéficieront d'un ciné-débat autour du film « un petit truc en plus » environ 1h45 + 3/4h débat. Je demande l'autorisation aux parents d'élèves de projeter ce film.

Autorisation donnée par l'ensemble du Conseil d'Ecole.

Cela aurait lieu le 9, 11 et 12 décembre. Un mot parviendra à l'ensemble des parents concernés.

PROJETS DE CLASSE :

- ❖ Ski de fond en lien avec l'AOS de RIXHEIM Cela touchera les classes de mesdames PERRIOT et PIOGER -le CE2/CM1/CM2- et la classe de mesdames D'ERRICO et LIEBENGUTH PFISTER -le CE1 bil-. L'activité aura lieu au Markstein si le taux d'encadrement le permet.
- ❖ Le CM2 monolingue de mme Luydlin souhaite monter un projet kayak avec le club de Riedisheim. Mais pour cela il faut que les élèves décrochent l'attestation du savoir-nager. Il y a une épreuve spécifique à passer. Il faudra le signaler dès le début aux maîtres-nageurs. Dans le cadre de ce projet, nous signerons une convention avec le club de kayak.
- ❖ Le CM1 mono, le CM2, le CM1/CM2 et le CE2/CM1/CM2 se sont engagés dans l'action des petits champions de la lecture afin de promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Cette opération invite les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien.

❖ Les Tréteaux : Cela concerne plusieurs classes :

Classe de :

CM1/CM2 et CM2 pour 2 spectacles (en attente)

CP et CP bil le 17 novembre

CE1 bil et CP/CE1 le 14 novembre

❖ École et cinéma : 4 classes s'investissent dans le projet.

CM1 et CE2/CM1/CM2

CE1 et CE2 (2x) et CE1/CE2 bil (x1)

Les films proposés sont :

Wallace et Gromit

La croisière du Navigator

Calamity

Le peuple loup (cycle 3)

❖ Echange avec l'école des Violettes : classe de CP BIL

❖ Atelier potager : Le CP bil et le CE1 BIL vont investir les bacs qui sont dans la cour de Lyautey 2. Ils ont déjà fait pousser de beaux légumes l'an passé.

❖ La semaine du goût : la classe de CP/ CE1 de mesdames Haemmerlin et Schneider ainsi que la classe de CM1/CM2 de mesdames Jachimiak et Courtois souhaitent développer les papilles de nos élèves.

❖ Le projet handicap (sur toute l'école) avec la commune comme énoncé précédemment.

A ce projet se greffe aussi un projet avec l'accueil de jour. La classe de CE1 bil se rend à l'accueil de jour afin de mener des activités conjointes. Une première rencontre aura lieu le....

❖ Projet sciences sur l'année en liaison avec le zoo. Il s'agit de mener un travail : autour des animaux, du régime

alimentaire et du développement des animaux. Cela touchera les CP Bil et CE1 BIL, les CE2/CM1 BIL et les CM2 BIL.

- ❖ Reconducttion des actions avec le Sivom pour les 13 classes.
- ❖ Et le cycle de la matière pour le CM1 sur 2 jours
- ❖ Animation sur l'alimentation pour le CP Bil en décembre, peut être au CE1/CE2 bil
- ❖ Projet textile, patrimoine et éco-citoyenneté: il s'agit de sensibiliser les élèves au tri des déchets et à leur revalorisation. Ce projet se poursuit cette année afin de finaliser les 3 panneaux conçus autour du thème de l'air de la terre et de l'eau.
- ❖ Des actions transfrontalières pour les CM bilingues si cela est possible ainsi qu'un partenariat avec une classe allemande pour la classe de CE1/CE2 bil de Mme Weiler (Augenblick, Rock auf dem Schulhof ou une comédie musicale).
- ❖ Un projet inter-degré entre la chorale du collège et les classes de Mme Gény.
- ❖ Classe de découverte du 18 au 22 mai pour 2 classes. Une demande de subvention à la mairie, à la CEA et à l'UNAT a été faite.

La réunion d'information pour les parents est prévue pour le 25 novembre à 17h30.

Liaison Collège Ecole

Un premier contact va être établi le 18 novembre. Cela touchera les parents des CM1 et du CM2 qui sont conviés à une réunion ici même afin que le collège leur soit présenté. Un flyer a été distribué aux élèves et l'information mise sur klassly.

En ce qui concerne l'école, une première réunion a eu lieu le 13 octobre afin de créer du lien entre l'école et le collège. Des projets seront menés avec les professeurs du collège.

Liaison GS CP

L'année dernière, les enseignants de grandes sections ont rencontré ceux du cycle 2 pour discuter des élèves et des évaluations, qui sont essentielles pour consolider les apprentissages fondamentaux. Cette année, des rencontres similaires sont prévues pour échanger sur les pratiques, et les élèves effectueront une visite de l'école en fin d'année.

Natation

4 classes bénéficient actuellement de séances de natation. Merci à tous ceux qui nous aident à l'encadrement. Cette année encore l'enseignement se fait sous forme de stage massé. Les parents doivent donc se rendre disponible tous les jours durant 15 jours.

	Semaines 41 et 42 Du 6 octobre au 17 octobre	Semaines 45 et 46 Du 3 novembre au 14 novembre	Semaines 47 et 48. Du 17 novembre au 28 novembre
Ile Napoléon	9h30 à 10h15 CE1/CE2 bil CM1	9h30 à 10h15 CE1 CE2/CM1/CM2	9h30 à 10h15 CM2 CP/CE1
	Semaines 3 et 4 Du 12 janvier au 23 janvier	Semaines 5 et 6 Du 26 janvier au 6 février	Semaines 7 et 10 Du 9 février 6 mars
Ile Napoléon	9h30 à 10h15 CE2/CM1 bil CM2 bil	9h30 à 10h15 CP bil CM1/CM2 mono	9h30 à 10h15 CE2 mono CP mono
	Semaines 20 et 21 Du 11 mai au 22 mai		
Ile Napoléon	9h30 à 10h15 CE1 bil		

6) Evaluations

Début septembre, tous les élèves du territoire national ont passé des évaluations repères, avec, pour les CP, une première évaluation en septembre et une seconde prévue en janvier. En français, les compétences évaluées incluent la lecture, l'orthographe et l'oral, tandis qu'en mathématiques, les

exercices portent sur les nombres, le calcul et la géométrie. Ces évaluations visent à situer le niveau des élèves pour renforcer la maîtrise des fondamentaux et comprendre leurs acquis et besoins. Elles permettent également aux enseignants d'identifier les forces et faiblesses de chaque élève afin de mieux les soutenir. Il est important de noter que ces évaluations n'auront aucune incidence sur le livret scolaire unique (LSU). Les parents recevront les résultats de leur enfant et pourront être convoqués si nécessaire. Une analyse des résultats sera présentée lors du second conseil d'école.

7) Périscolaire

Je laisse la parole à madame VANDAELE, directrice du périscolaire, afin qu'elle vous présente le fonctionnement et les projets du périscolaire pour cette année 2025-2026. Merci à elle et à son équipe pour ce qu'elle fait et pour répondre présent quand on lui propose une idée.

Inscriptions : 180 dossiers, tous validés (pas de liste d'attente à ce jour). 119 enfants à midi. 56 enfants en moyenne le soir. Les effectifs sont donnés à 9h au service. Tous les matins, les enfants sont appelés et ils sont récupérés dans les salles par le périscolaire. Une première sonnerie permet au périscolaire de rassembler les enfants.

Effectif encadrant : 4 permanents + mme Vandaele + 5 vacataires.

Thème : Explorer, grandir, créer à la façon du Petit Prince.

Sorties nature dans les collines, ateliers autour du goût, marché de Saint Nicolas, marché de Mulhouse, spectacle la reine des neiges. Grand jeu autour de Noël, kamishibai.

3 projets avec le sivom pour travailler contre le gaspillage.

Projet d'utiliser le jardin pour faire un jardin pédagogique sur les plantes de saison et mettre en place un composteur.

Projet d'art plastique (fresque textile autour du petit Prince).

Installation de l'espace Snoezelen. Ateliers de jeux de lecture, histoires. Projet autour du sport avec un intervenant foot. Essai de participer à Momix. Visite de Foliflores.

Intervention de Mme Béatrice Vandaele, directrice :

- un point au sujet de la cantine est remonté, notamment concernant les repas qui ont été dernièrement régulièrement brûlés, ou servi crus (selon certains enfants).

Réponse de Mme Vandaele : augmentation de capacité (de 112 à 126), il était compliqué de tout chauffer pour les maîtresses de maison (qui ont d'abord mis le four trop chaud). Le réglage actuel semble fonctionner maintenant.

Le bilan au niveau du goût (fade ou mauvais) et des couleurs a été fait à Sodexo. Nouvelles préconisations sanitaires de ne plus mettre trop de sel, d'huile... mais des épices ont été demandées. Grande réactivité de Mme Vandaele qui relève rapidement les dysfonctionnements et en informe Sodexo.

8) Points des parents

- **Goûter de Noël** : nous souhaitons organiser un goûter de Noël le 5/12/25 de 16h à 17h30.

Les gains issus de ce goûter seront reversés à l'école, la volonté des parents d'élèves est de soutenir la réalisation des classes vertes, et donc nous souhaitons reverser 50% des gains au projet classe verte qui sont en cours, les 50% seront pour d'autres projets de l'école. Par ailleurs, sur le plan de l'organisation, nous souhaitons discuter du lieu où aura lieu le goûter. Cela pourrait se faire devant l'entrée de Lyautey 1.

Il faut le signaler à la mairie et faire une demande pour les tables et les thermos et des barrières de sécurité (ou demander un arrêté ? pour empêcher l'utilisation du parking). Il faut voir si l'éclairage est suffisant.

- Kermesse de fin d'année:

Nous reposons la question d'une kermesse en fin d'année : fête de fin d'année avec les parents. C'est un temps convivial où enseignants, enfants et parents partagent un moment important. Il y a eu des kermesses sur quasi toutes les écoles de la commune l'année dernière : ce fut des kermesses avec les parents, avec vente de gâteaux, de boissons et expositions et spectacles de fin d'année... Nous savons qu'à partir de 16h, la responsabilité incombe aux parents. Nous sommes déjà plusieurs parents de l'APERE à être motivés pour aider à l'organisation (que ce soit la sécurité, la vente, l'animation de jeux...).

Après discussion en conseil des maîtres l'ensemble de l'équipe souhaite continuer de proposer l'après-midi récréative comme par le passé car cela se fait dans un cadre sécuritaire et convient aux enseignants.

Mais si vous souhaitez prolonger les festivités après 16h personne ne s'y oppose. Il faudra faire une demande d'occupation des lieux.

Ce serait des matinées récréatives : 30 juin à Lyautey 1 et 2 juillet à Lyautey 2.

Passage du Saint Nicolas dans les écoles.

Le Saint Nicolas passera dans les écoles le 4 décembre. A Lyautey il viendra pour 14h30. Le point de rendez-vous est fixé à Lyautey 2.

Crêpes le 23 janvier organisées par les parents d'élèves.

Les secrétaires :

Mme ERHART et Mme BENOIT (parent d'élèves)

Le directeur

Mr. STUDER